

Commission de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Réunion retransmise en direct¹

Procès-verbal de la réunion du 24 février 2026

Ordre du jour :

1. Adoption des projets de procès-verbal des réunions du 9 décembre 2025 et du 13 janvier 2026
2. Présentation du nouveau Plan d'études de l'enseignement fondamental
3. Divers

*

Présents : Mme Barbara Agostino, M. Gilles Baum, M. Jeff Boonen, Mme Corinne Cahen, Mme Francine Closener, Mme Claire Delcourt, M. Alex Donnersbach, M. Paul Galles, M. Ricardo Marques, Mme Mandy Minella, M. Georges Mischo remplaçant M. Jean-Paul Schaaf, M. Ben Polidori, M. Meris Sehovic, M. David Wagner, membres de la Commission de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

M. Claude Meisch, Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

M. Alex Folscheid, Mme Francine Vanolst, du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

M. Luc Weis, Directeur du Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT)

Mme Joëlle Merges, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Fred Keup, M. Jean-Paul Schaaf, membres de la Commission de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

M. Sven Clement, observateur délégué

*

Présidence : Mme Barbara Agostino, Présidente de la Commission de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

¹ Retrouvez la vidéo de la réunion ici : <https://chd.lu/fr/meeting/13937>.

1. Adoption des projets de procès-verbal des réunions du 9 décembre 2025 et du 13 janvier 2026

Les projets de procès-verbal susmentionnés sont adoptés.

2. Présentation du nouveau Plan d'études de l'enseignement fondamental

La Présidente de la Commission, Mme Barbara Agostino (DP), donne la parole au Directeur du Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques (ci-après « SCRIPT »), qui explique que les premières réflexions en vue de l'élaboration du nouveau plan d'études de l'enseignement remontent à 2020, lorsqu'il s'est avéré que le plan d'études actuel, entré en vigueur en 2011, ne reflète plus les réalités scolaires et sociétales du monde actuel, notamment en matière de transformations numériques, de plurilinguisme ou de nouvelles attentes en matière de participation, auxquels le nouveau plan d'études vise à répondre.

La révision du plan d'études s'inscrit dans un processus de concertation large et progressif entamé en 2021. Les premières réflexions ont été menées avec les commissions nationales de l'enseignement fondamental, suivies en 2022 d'échanges approfondis avec les directions de région. Ces échanges ont été complétés par une série d'ateliers dits « Co-Labs », associant le personnel enseignant, des élèves et d'autres parties prenantes du système éducatif, dont il ressortait que l'accent du nouveau plan d'études devrait être mis sur le bien-être, la participation des élèves, la digitalité et le plurilinguisme. Ledit plan d'études doit par ailleurs être conçu comme un outil opérationnel qui transmet les compétences du 21^e siècle et repose sur des notions claires afin de garantir une compréhension commune du cadre curriculaire, en promouvant l'enseignement transversal de certaines matières. Il ressort également de ces travaux préparatoires que les disciplines (domaines de développement et d'apprentissage), les niveaux socles et avancés, les principes d'évaluation et les grilles horaires sont à maintenir sous leur forme actuelle.

L'ensemble de ces travaux a contribué à l'élaboration du Livre blanc, publié en octobre 2023, qui fixe les orientations stratégiques pour l'évolution de l'enseignement fondamental. Sur cette base, le SCRIPT et la Direction générale de l'Enseignement fondamental du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ont piloté, avec des groupes de travail thématiques rassemblant des experts multidisciplinaires, la rédaction et l'affinement progressif du présent plan d'études.

A l'aide d'une présentation *PowerPoint*, M. le Directeur du SCRIPT présente les grandes lignes du nouveau plan d'études, pour le détail duquel il est renvoyé au document figurant en annexe du présent procès-verbal.

Les principaux éléments se présentent comme suit :

- le plan d'études est structuré autour de six domaines de développement et d'apprentissage : langues ; mathématiques ; éveil aux sciences, sciences humaines et naturelles ; vie en commun et valeurs - Vie et société ; éveil à l'esthétique, à la création et à la culture, les arts et la musique ; expression corporelle, psychomotricité, sports et santé ;
- chaque domaine de développement et d'apprentissage est décliné en finalités spécifiques, traduites pour chaque cycle en deux niveaux de compétence : le niveau socle, correspondant au seuil commun que tous les élèves devraient atteindre en fin de cycle, et le niveau avancé, décrivant des attentes supplémentaires pour ceux qui vont au-delà des attentes de base ;

- l'une des principales nouveautés réside dans l'intégration explicite de sept thématiques transversales, liées à des enjeux sociétaux majeurs pour les élèves des cycles 2 à 4 (santé physique, mentale et socio-émotionnelle ; éducation sexuelle et affective ; développement durable, environnement et consommation responsable ; médias, numérique et intelligence artificielle ; économie, finances et choix de vie ; culture, arts et patrimoine ; citoyenneté démocratique et droits humains). Ces thématiques ne font pas l'objet d'une discipline spécifique, mais sont abordées dans le cadre d'activités liées à plusieurs domaines de développement et d'apprentissage. Un minimum de 36 leçons est réservé par année scolaire à ces champs thématiques transversaux ;
- les grilles horaires restent inchangées, à l'exception de l'intégration des leçons réservées aux champs thématiques transversaux ;
- les bilans intermédiaires tiennent compte des nouveaux sous-domaines de développement et d'apprentissage introduits par le nouveau plan d'études ainsi que des champs thématiques transversaux abordés durant chaque trimestre ;
- une plateforme numérique¹ sera accessible avant l'été 2026, dans l'objectif de renforcer la transparence et la compréhension des objectifs scolaires. Elle comprendra un espace dédié aux enseignants, avec des exemples concrets, des illustrations pédagogiques et des ressources didactiques élaborées par le SCRIPT ainsi qu'un espace grand public multilingue (français, allemand, anglais et luxembourgeois). Des outils numériques supplémentaires viendront progressivement enrichir la plateforme.

Les grandes lignes et l'entrée en vigueur du nouveau plan d'études sont fixées dans le projet de règlement grand-ducal portant modification du règlement grand-ducal modifié du 11 août 2011 fixant le plan d'études pour les quatre cycles de l'enseignement fondamental. L'entrée en vigueur du nouveau plan d'études pour les cycles 1 et 2 est fixée à la rentrée scolaire 2026/2027 ; les cycles 3 et 4 suivront à partir de la rentrée scolaire 2027/2028. Pour accompagner les équipes pédagogiques, seize réunions d'information seront organisées à travers le pays de février à juin 2026.

Dans la continuité du nouveau plan d'études pour l'enseignement fondamental, un processus de rédaction d'un Livre blanc pour l'enseignement secondaire a été lancé en janvier 2026. Un premier « Co-Lab », rassemblant des représentants du personnel éducatif, psychosocial et administratif de l'enseignement secondaire, des centres de compétences et de l'enseignement fondamental, est prévu le 10 mars 2026 afin de mener des réflexions sur les compétences, attitudes et capacités à maîtriser par les jeunes adultes à l'horizon 2040. La publication du Livre blanc pour l'enseignement secondaire est prévue pour octobre 2028.

En guise de conclusion, le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, M. Claude Meisch, souligne que le nouveau plan d'études de l'enseignement fondamental est le résultat d'un long processus de réflexion dans le cadre duquel l'accent a été mis sur l'écoute des parties prenantes de l'Education nationale. Il sera veillé à ce que le nouveau plan d'études de l'enseignement secondaire soit élaboré de la même façon, en y consacrant la diligence et le temps nécessaires. L'orateur met par ailleurs en avant l'intégration explicite de sept thématiques transversales dans ledit plan d'études, qui sont actuellement déjà présentes dans les pratiques scolaires, mais qui seront dorénavant clairement définies et traitées de manière plus systématique. Ledit plan d'études est conçu comme un outil pratique, destiné à guider les enseignants dans leur pratique pédagogique quotidienne afin de mieux les accompagner dans leur mission.

Echange de vues

¹ www.plandetudes.lu

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir succinctement les points suivants :

- L'ensemble des intervenants saluent le fait que le Ministère ait procédé à une mise à jour du plan d'études de l'enseignement fondamental et approuvent l'intégration de thématiques transversales dans les domaines de développement et d'apprentissage.

- M. Meris Sehovic (« déi gréng ») et M. Paul Galles (CSV) se renseignent sur les raisons pour lesquelles les compétences à acquérir par les élèves dans lesdites thématiques transversales ne sont pas explicitement définies dans le plan d'études précité. M. le Directeur du SCRIPT explique que ces compétences sont définies au niveau de leurs finalités globales. Il n'a pas été jugé utile de fixer des niveaux de compétence particuliers, puisque les thématiques transversales font partie intégrante des domaines de développement et d'apprentissage pour lesquels les niveaux de compétence sont clairement définis. L'orateur donne par ailleurs à considérer que certaines notions abordées dans le cadre de ces thématiques transversales, telles que l'expression et la régulation des émotions ou les relations et amitiés, ne se prêtent pas à l'évaluation. Il s'agit plutôt de sensibiliser les élèves aux sujets abordés, de les inciter à réfléchir, d'exprimer leur point de vue ou de développer un esprit critique. Les sujets abordés sont notés dans les bilans intermédiaires qui évaluent également l'engagement des élèves.

- Mme Francine Closener (LSAP) demande des précisions au sujet de l'intégration des thématiques transversales dans les grilles horaires de l'enseignement fondamental. M. le Directeur du SCRIPT explique que, dans le cadre de leur autonomie pédagogique, les équipes pédagogiques sont libres de définir les modalités d'intégration desdites thématiques au niveau des six domaines de développement et d'apprentissage précités, sous condition qu'elles respectent le seuil minimal de 36 leçons par année scolaire à réserver à ces thématiques qui peuvent être abordées soit par leçon individuelle, soit en blocs thématiques de plusieurs leçons consécutives, soit par semaine thématique ou par projet décliné sur un ou plusieurs trimestres. A noter que le plan d'études ne prévoit pas d'aborder l'ensemble des sept champs thématiques pendant chaque cycle. Il importe dès lors aux équipes pédagogiques d'y faire référence de façon régulière pendant l'ensemble du parcours scolaire des élèves.

- M. Paul Galles souligne l'importance de l'intégration des champs thématiques relatifs à l'éducation au développement durable, à l'environnement et à la consommation responsable ainsi qu'à l'éducation sexuelle et affective, pour laquelle le besoin en informations est énorme puisqu'il touche au bien-être moral et à la perception de soi des élèves. L'intervenant se renseigne sur le rôle des prestataires externes intervenant dans l'enseignement des thématiques transversales ainsi que sur l'importance accordée à l'enseignement de l'empathie aux élèves. M. Claude Meisch explique que l'intégration des thématiques transversales dans les grilles horaires n'exclut pas le recours à des prestataires externes, pour autant que la responsabilité pédagogique revient au titulaire de classe. L'orateur renvoie par ailleurs à la plateforme numérique « Extraklass » qui regroupe, à partir de la rentrée 2026/27 les offres pédagogiques en matière de thématiques d'importance sociétale, proposées par des prestataires externes à destination des écoles fondamentales et lycées. A noter que le sujet de l'empathie est, entre autres, abordé dans le cadre du domaine « Vie et société ».

- M. Meris Sehovic demande des précisions au sujet des modifications apportées à l'enseignement des langues par le plan d'études. M. le Directeur du SCRIPT explique que conformément aux recommandations formulées par les parties prenantes de l'Education nationale lors de l'élaboration du plan d'études de l'enseignement fondamental, le plurilinguisme n'est pas remis en question. De légères modifications y sont apportées suite à l'introduction progressive de l'alphabétisation en français à partir de l'année scolaire 2026/2027, sans pour autant remettre en question le principe selon lequel les élèves atteignent un niveau élevé de connaissances en langue française et allemande à la fin du

cycle 4. En raison de l'alphabétisation en langue française, le rôle de la langue luxembourgeoise est renforcé. Au cycle 1, l'accent est mis sur l'éveil aux langues et les descripteurs définissant les niveaux socles et les niveaux avancés de l'enseignement de la langue française tiennent compte du nouveau matériel didactique introduit lors des dernières années.

- En réponse à une question de M. Meris Sehovic, M. le Directeur du SCRIPT explique qu'afin de soutenir la mise en œuvre du nouveau plan d'études, seize séances d'information sont organisées au niveau régional. Puisque le plan d'études se veut être un outil intuitif et facile à utiliser et que le recours à un tel instrument fait partie intégrante de la formation initiale des enseignants, il n'a pas semblé utile d'organiser des formations professionnelles supplémentaires. A noter toutefois que l'Institut de formation de l'éducation nationale (IFEN) a adapté son catalogue de formations afin de tenir compte de l'introduction des thématiques transversales par le nouveau plan d'études.

- Interrogé par M. David Wagner (« déi Lénk »), M. le Directeur du SCRIPT explique que la plateforme numérique précitée sera accessible à partir de juin 2026, de sorte que les enseignants disposent du temps nécessaire pour se familiariser avec le nouveau plan d'études avant la rentrée scolaire 2026/2027 lors de laquelle celui-ci entrera en vigueur pour les cycles 1 et 2.

- Mme Francine Closener se renseigne sur le sort réservé aux contributions recueillies dans le cadre des ateliers collaboratifs « Co-Lab » qui ne sont pas reflétées dans le nouveau plan d'études. M. le Directeur du SCRIPT explique que certaines des contributions ont certes été reprises dans ledit plan d'études, tandis que d'autres ont été fusionnées ou ont été abandonnées. De manière générale, les rapports rédigés à la suite des ateliers « CoLab » constituent une ressource importante qui sera conservée dans le cadre de la plateforme numérique susmentionnée².

- En réponse à une question de Mme Francine Closener, M. le Directeur du SCRIPT explique que le calendrier de l'élaboration du nouveau plan d'études de l'enseignement secondaire s'aligne sur celui de l'enseignement fondamental : le Livre blanc, dont la publication est prévue pour octobre 2028, sera le fruit d'un processus de consultation d'une durée de deux ans et demi. Il reviendra au Gouvernement issu des élections de 2028 d'en tirer les conclusions et de les intégrer dans le nouveau plan d'études à mettre en œuvre à l'horizon 2030/2031. Il importe dans ce contexte d'assurer la cohérence avec les grands principes et piliers définis dans le plan d'études de l'enseignement fondamental, afin que les compétences qu'un élève acquiert du cycle 1.1 jusqu'à son diplôme de fin d'études suivent un fil rouge. M. Claude Meisch ajoute que l'absence d'un nouveau plan d'études n'empêche pas les services du Ministère à moderniser les apprentissages des différents ordres d'enseignement. A ce sujet, l'orateur cite notamment l'introduction du domaine « Vie et société » ou les nouveaux matériaux didactiques pour l'apprentissage du français et des mathématiques à l'enseignement fondamental.

- Répondant à une question de Mme Francine Closener, M. Claude Meisch explique que le nouveau plan d'études de l'enseignement fondamental s'aligne avec les grands principes du cadre de référence national sur l'éducation non formelle.

- Mme Francine Closener et M. Ricardo Marques (CSV) souhaitent savoir s'il est dans l'intention du Gouvernement de réformer le système d'évaluation des apprentissages de l'enseignement fondamental. M. le Directeur du SCRIPT explique que ce sujet a été abordé lors des ateliers « Co-Lab », sans pour autant qu'une approche commune n'a été définie par les participants sur les améliorations à apporter au dispositif actuellement en vigueur. M.

² Lesdits rapports peuvent être consultés sur le site www.curriculum.lu.

Claude Meisch ajoute que ce sujet reste d'actualité : l'Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire (OEJQS) a en effet été chargé d'élaborer un rapport évaluant les méthodologies d'évaluation en vigueur au Grand-Duché et à l'étranger, qui doit servir de ligne directrice pour les discussions à venir qui s'annoncent compliquées au vu de l'envergure du sujet.

- M. David Wagner demande des informations au sujet des besoins en infrastructures scolaires supplémentaires en vue de la généralisation de l'alphabétisation en français. M. Claude Meisch rappelle que la réforme « ALPHA – zesumme wuessen » sera d'abord déployée au cycle 1.2 à la rentrée scolaire 2026/2027 avant d'être mise en œuvre de façon progressive dans les cycles subséquents. Les besoins en infrastructures supplémentaires ne se feront dès lors pas remarquer de façon immédiate, mais progressivement au fil des années à venir, de sorte que les autorités communales disposent du temps nécessaire pour s'y préparer, d'autant plus qu'elles peuvent avoir recours à des solutions alternatives, telles que le partage des infrastructures des structures de l'éducation non formelle. L'orateur rappelle par ailleurs qu'afin de préparer les communes à temps sur l'impact de ladite réforme sur l'organisation scolaire, les directions de région ont été invitées à élaborer, en concertation avec les autorités communales et les comités d'école, un exercice de simulation visant à anticiper les effets de la réforme sur l'organisation scolaire de l'année scolaire 2027/2028. A noter par ailleurs que le Ministère avait initialement estimé que la généralisation de l'alphabétisation en français nécessite la mise à disposition de 150 salles de classe supplémentaires au niveau national.

3. Divers

Aucun point divers n'est abordé.

*

Procès-verbal approuvé et certifié exact

Annexe :

Présentation *PowerPoint* : « Plan d'études enseignement fondamental »



PLAN D'ÉTUDES

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Chambre des Députés

Commission de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

24 février 2026

COLAB 1 – Eng gemeinsam Visioun fir den Enseignement fondamental

COLAB 2 – Méisproochegkeet: Eng Realitéit an eiser Schoul

COLAB 3 – Kleng a grouss Iwwergäng an der Schoul

COLAB 4 – Evaluéieren am Enseignement fondamental

COLAB 5 – Méi Transversalitéit am Plan d'études?

COLAB 6 – D'Brécken tëschent der formaler an der non-formaler Bildung

COLAB – Conseil supérieur de l'Éducation nationale

COLAB – Représentation nationale des parents

COLAB – Élèves de l'enseignement fondamental

documenté sur www.curriculum.lu

Consultation

2021-2023

Co-création

2024-2025

Bien-être

Participation

Digitalité

Plurilinguisme

Consultation

2021-2023

Consultation

2021-2023

Plan d'études
clarifié

Outil
opérationnel

Compétences
du XXI^e

Transversalité

Co-création

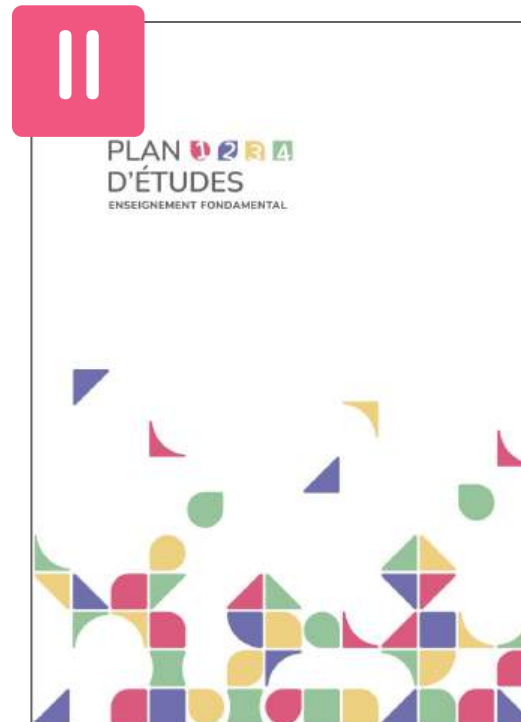
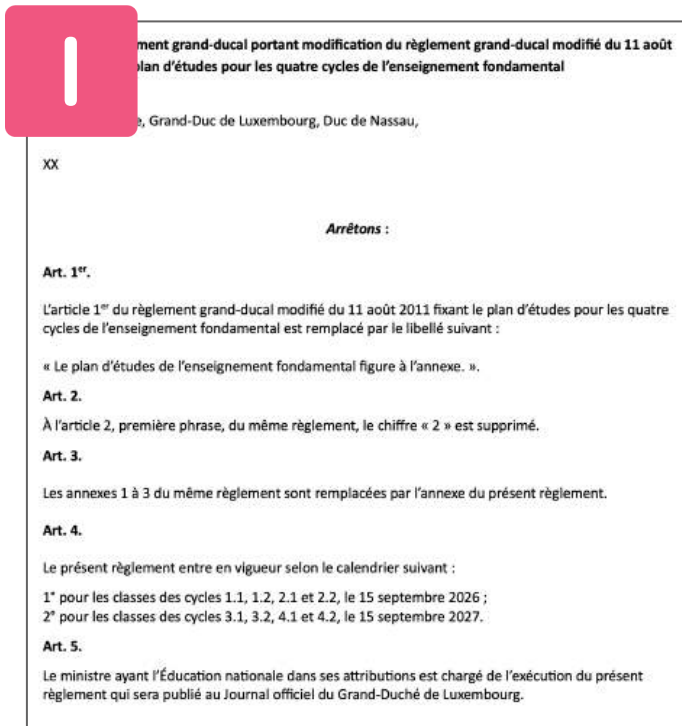
2024-2025

Niveaux socles
et avancés

Domaines de
développement
et
d'apprentissage

Évaluation et
bilans

Grilles
horaires



Implémentation

Perspective ES



Règlement grand-ducal



Projet de règlement grand-ducal portant modification du règlement grand-ducal modifié du 11 août 2011 fixant le plan d'études pour les quatre cycles de l'enseignement fondamental

Nous Guillaume, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

XX

Arrêtons :

Art. 1^{er}.

L'article 1^{er} du règlement grand-ducal modifié du 11 août 2011 fixant le plan d'études pour les quatre cycles de l'enseignement fondamental est remplacé par le libellé suivant :

« Le plan d'études de l'enseignement fondamental figure à l'annexe. ».

Art. 2.

À l'article 2, première phrase, du même règlement, le chiffre « 2 » est supprimé.

Art. 3.

Les annexes 1 à 3 du même règlement sont remplacées par l'annexe du présent règlement.

Art. 4.

Le présent règlement entre en vigueur selon le calendrier suivant :

1^{er} pour les classes des cycles 1.1, 1.2, 2.1 et 2.2, le 15 septembre 2026 ;

2^{er} pour les classes des cycles 3.1, 3.2, 4.1 et 4.2, le 15 septembre 2027.

Art. 5.

Le ministre ayant l'Éducation nationale dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.





Plan d'études



PLAN
D'ÉTUDES
ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL



Table des matières

Préface	5
Introduction	6
Finalités de l'enseignement fondamental	9
Partie 1 Niveaux sociaux et niveaux avancés	13
Une lecture dynamique des niveaux sociaux et avancés	14
Note méthodologique sur certains termes utilisés dans les descripteurs	14
Langues	17
Finalités du domaine de développement et d'apprentissage	17
Langue du cycle 1	17
Langue d'alphabétisation (allemand ou français)	17
Deuxième langue (allemand ou français)	18
Perspective commune - Langues allemande et française	18
Perspective culturelle - Langues allemande et française	18
Langue luxembourgeoise	18
Règles CEFR	19
Niveaux sociaux et niveaux avancés du domaine de développement et d'apprentissage	20
Mathématiques	28
Finalités du domaine de développement et d'apprentissage	28
Niveaux sociaux et niveaux avancés du domaine de développement et d'apprentissage	29
Éveil aux sciences, sciences humaines et naturelles	34
Finalités du domaine de développement et d'apprentissage	34
Niveaux sociaux et niveaux avancés du domaine de développement et d'apprentissage	35
Vie en commun et valeurs - Vie et société	40
Finalités du domaine de développement et d'apprentissage	40
Niveaux sociaux et niveaux avancés du domaine de développement et d'apprentissage	41
Éveil à l'esthétique, à la création et à la culture, les arts et la musique	46
Finalités du domaine de développement et d'apprentissage	46
Niveaux sociaux et niveaux avancés du domaine de développement et d'apprentissage	47

Expression corporelle, psychomotricité, sports et santé	52
Finalités du domaine de développement et d'apprentissage	52
Niveaux sociaux et niveaux avancés du domaine de développement et d'apprentissage	53

Partie 2 Programmes

Une cohérence d'ensemble entre piliers, compétences clés et niveaux d'acquisition	60
Intégration de thématiques transversales (cycles 2 à 4)	60
Thématiques transversales par cycle	61
Finalités globales des champs thématiques transversaux	64

Partie 3 Grille des horaires hebdomadaires

Glossaire	70
-----------	----



Domaines de développement et d'apprentissage



6 domaines de développement et d'apprentissage

- Langues
- Mathématiques
- Éveil aux sciences, sciences humaines et naturelles
- Vie en commun et valeurs - Vie et société
- Éveil à l'esthétique, à la création et à la culture, les arts et la musique
- Expression corporelle, psychomotricité, sports et santé



Finalités



Éveil aux sciences, sciences humaines et naturelles

Finalités du domaine de développement et d'apprentissage

Les élèves développent une compréhension progressive du monde naturel, technique, humain et numérique qui les entoure, en cultivant un esprit investigatif fondé sur la curiosité, le questionnement, la vérification et l'argumentation.

À travers l'observation, l'expérimentation et de petites enquêtes, ils construisent une démarche scientifique leur permettant d'explorer, de comprendre et d'expliquer des phénomènes concrets.

Guidés par cette démarche, ils apprennent à poser des questions pertinentes, à formuler des hypothèses simples, à confronter leurs idées à celles des autres et à exercer leur esprit critique à partir de sources fiables et variées.

En reliant le passé, le présent et l'avenir, ils découvrent les interconnexions entre les phénomènes naturels, techniques et sociaux et comprennent que les actions dans un domaine peuvent avoir des effets sur d'autres.

Cette compréhension globale du monde nourrit leur réflexion sur les enjeux du développement durable et les conduit à adopter une attitude responsable, curieuse et ouverte sur leur environnement naturel, culturel et historique, du local au global.



Langues

Finalités du domaine de développement et d'apprentissage

Le domaine des langues d'inscrit dans une progression cohérente allant des premières expériences langagières au cycle 1 jusqu'au développement de compétences orales et écrites en allemand et en français aux cycles 2 à 4, en interaction avec le luxembourgeois et dans une ouverture aux autres langues.

Il vise à doter les élèves d'outils linguistiques, naturels et identitaires leur permettant de comprendre, de s'exprimer et d'interagir dans des situations variées, d'apprendre par et avec la langue dans l'ensemble des domaines, et de construire une identité plilingue ouverte sur la diversité.

L'enseignement des langues contribue ainsi à la littératie, à la multi-littératie et à la participation active à une société plilingue, multiculturelle et multilingue, tout en nourrissant le plaisir de communiquer, de lire et d'écrire.

Langues au cycle 1

Le cycle 1 constitue une première étape décisive à évoluer dans un environnement scolaire et social multilingue.

Il développe les premières compétences orales en luxembourgeois – langue d'interaction et de communication scolaire – et favorise l'entrée en langues à travers des activités ludiques, musicales et culturelles.

Les élèves entrent également en contact précoce avec les langues d'alphabétisation présentes dans leur environnement (allemand et/ou français), posant ainsi les jalons du futur apprentissage.

Une attention particulière est portée à la conscience phonologique et aux premiers contacts avec l'écrit (épilage de lettres et de signes, graphisme précoce), afin de poser les bases d'une littératie sereine pour le cycle 2.

En fin de cycle 1, les parents rejoignent la langue d'alphabétisation de leur enfant, soit l'allemand, soit le français. Les activités de préparation tiennent compte du temps disponible en fin de cycle 1.2 et visent à sécuriser les bases nécessaires pour l'entrée en alphabétisation, sans alourdir les pratiques scolaires ni réduire les autres dimensions du développement global. Elles offrent une première familiarisation, adaptée au rythme de chaque enfant, avec certains éléments de la langue d'alphabétisation choisie.

Langue d'alphabétisation (allemand ou français)

Le cycle 2 constitue une première étape décisive à évoluer dans un environnement scolaire et social multilingue.

Il développe des compétences de communication orale (écouter, interagir, présenter) transférables à d'autres domaines d'apprentissage et soutient la littératie de scolarisation ainsi que la multi-littératie (soutiens papier et numérique).

La lecture de textes variés – récits, textes informatifs, bandes dessinées, médias numériques – nourrit la curiosité, le plaisir de lire et le lien personnel à la langue.

L'écriture est abordée comme un moyen d'expression, de structuration de la pensée et de communication. Elle comprend également l'apprentissage progressif de l'écriture manuscrite – geste graphique, formation des lettres et fluidité du tracé –, qui constitue une étape essentielle pour renforcer la précision, la lisibilité et l'autonomie scripturale des élèves.

Ce travail prolonge les premières expériences langagières du cycle 1 et renforce l'autonomie linguistique et cognitive des élèves.

Deuxième langue (allemand ou français)

Le deuxième cycle constitue une première étape décisive à évoluer dans un environnement scolaire et social multilingue.

Il développe des compétences de communication orale (écouter, interagir, présenter) transférables à d'autres domaines d'apprentissage et soutient la littératie de scolarisation ainsi que la multi-littératie (soutiens papier et numérique).

La lecture de textes variés – récits, textes informatifs, bandes dessinées, médias numériques – nourrit la curiosité, le plaisir de lire et le lien personnel à la langue.

L'écriture est abordée comme un moyen d'expression, de structuration de la pensée et de communication. Elle comprend également l'apprentissage progressif de l'écriture manuscrite – geste graphique, formation des lettres et fluidité du tracé –, qui constitue une étape essentielle pour renforcer la précision, la lisibilité et l'autonomie scripturale des élèves.

Ce travail prolonge les premières expériences langagières du cycle 1 et renforce l'autonomie linguistique et cognitive des élèves.

Perspective commune – Langues allemande et française

À partir du cycle 3, l'allemand et le français deviennent progressivement des langues de travail dans d'autres domaines d'apprentissage et préparent l'entrée dans l'enseignement secondaire.

Dans ce contexte, le terme « progressivement » renvoie à une augmentation graduelle et flexible de l'usage de l'allemand et du français dans des activités disciplinaires authentiques, en fonction des besoins linguistiques des élèves et des dispositifs pédagogiques des écoles. L'expression « langues de travail » désigne l'usage fonctionnel de ces langues pour construire des connaissances disciplinaires, tout en nutrant la luxembourgeois comme langue référentielle pour les canalisés, les échanges quotidiens et la vie de classe.

La production écrite se développe de manière plus autonome : les élèves apprennent à rédiger des textes structurés, adaptés à une situation donnée.

L'expression orale demeure au cœur de l'apprentissage : ils s'exercent à présenter un sujet, à échanger leurs idées et à interagir dans des situations variées.

Les élèves lisent une diversité de textes – récits, textes documentaires, textes académiques et des textes de littérature de jeunesse – qui nourrissent l'imaginaire, le plaisir de lire et la compréhension du monde.

Les apprentissages dans les deux langues d'inscrivent dans une progression commune, fondée sur les repères du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), qui garantit une continuité et une cohérence des apprentissages entre cycles et entre les deux parcours linguistiques.

Perspective culturelle – Langues allemande et française

L'enseignement de l'allemand et du français ouvre aux élèves deux espaces culturels et linguistiques riches et complémentaires.

À travers la découverte de la littérature de jeunesse, des médias, des œuvres artistiques et des échanges interculturels, ils développent leur curiosité, leur sensibilité et leur créativité.

Ces apprentissages favorisent la rigueur linguistique, le plaisir d'explorer la diversité des langues et des cultures, ainsi que la capacité à percevoir et à s'exprimer dans des contextes variés.

En s'appropriant ces deux langues, les élèves construisent progressivement une identité plilingue ouverte sur la diversité géographique et humaine, fondée sur la compréhension, l'expression et le respect de la diversité.

Langue luxembourgeoise

La langue officielle de la vie scolaire, le luxembourgeois soutient la transmission des connaissances, les interactions de groupe et les échanges spontanés dans la vie scolaire et dans tous les autres domaines d'apprentissage.

Il garantit une participation autonome et égalitaire de tous les élèves, quelle que soient leur compétence initiale, et leur réussite.

Au-delà de son rôle fonctionnel, le luxembourgeois est une langue porteuse de culture et de mémoire collective : les élèves découvrent des coutumes, traditions, récits et savoirs de littérature de jeunesse qui nourrissent le sentiment d'appartenance à la société luxembourgeoise et le lien linguistique.

Le luxembourgeois contribue au développement d'une conscience linguistique et favorise les transferts vers les autres langues d'apprentissage.

Une enseignement s'étend du cycle 1 aux cycles 2-4 et participe pleinement à la construction d'une identité plilingue, ouverte et inclusive.

Repères CECRL

Le cadre européen commun de référence pour les langues vise le développement progressif de compétences langagières qui, à la fin du cycle 4, se situent globalement entre A2.2 et B1.2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Pour plus de détails, les niveaux attendus correspondent globalement à la progression suivante :

- Cycle 2 : A1.2, avec des avancées vers A2.1 pour certains élèves (AV);
 - a. Langue d'alphabétisation : A1.2, avec des avancées vers A2.1 pour certains élèves (AV);
 - b. Deuxième langue : A1.1, avec des avancées vers A2.2 pour certains élèves (AV).
- Cycle 3 : A2.1 – A2.2, avec des avancées vers B1.1 pour certains élèves (AV);
- Cycle 4 : A2.2 – B1.1 pour les niveaux scolaires et B1.2 – B1.2 pour les niveaux scolaires, en fonction des compétences et du parcours individuel de chaque élève.

Ces repères sont indicatifs et destinés à orienter les pratiques pédagogiques, à soutenir la différenciation et à encourager l'innovation formative dans une logique de progression continue, inclusive et adaptée à la diversité des élèves. Dans ce cadre, les bilans intermédiaires intègrent la prise en compte de la langue dominante de chaque élève, afin de mieux soutenir la différenciation pédagogique et les transitions entre cycles.

Le luxembourgeois vise prioritairement une compétence orale fonctionnelle, mobilisée dans la vie scolaire et sociale.



Niveaux socles et niveaux avancés



En haut à gauche :
cycle concerné

En haut à droite :
domaine de développement et d'apprentissage

Partie supérieure (fond blanc) :
niveau socle (SO)



Langage, langue luxembourgeoise, éveil aux langues et préparation aux langues d'alphabétisation

L'élève est capable d/de

S'exprimer oralement en luxembourgeois

- mobiliser un répertoire élémentaire de mots et de formulations utilisés en classe ;
- s'exprimer de manière compréhensible en phrases simples sur des sujets familiers ;
- prendre part à des chants, comptines et jeux de rôles courts.
- raconter brièvement une expérience vécue en phrases simples, et en situant l'action dans le temps ou dans l'espace ;
- relier plusieurs énoncés courts à l'aide de quelques connecteurs simples (par exemple : *et, puis*).

Comprendre l'oral en luxembourgeois

- réagir de manière adéquate à une consigne courte en deux étapes ;
- identifier le thème principal ou une action importante dans un texte d'écoute préparé ;
- associer un répertoire de mots et d'expressions usuels utilisés en classe à des gestes, images ou objets ;
- exprimer une appréciation simple à propos d'un texte entendu.
- repérer deux ou trois détails significatifs dans un texte d'écoute préparé (par exemple : *personnages, lieu, objet*) ;
- décrire brièvement un personnage ou une scène d'un texte d'écoute préparé ;
- distinguer si une situation est réelle ou imaginaire.

Sous le titre :
la formule « L'élève est
capable d/de » s'applique
à tous les descripteurs

Colonne de gauche :
intitulé du sous-domaine

Colonne de droite :
descripteurs, formulés de manière
observable, actionnable et progressive

Partie inférieure (fond coloré) :
niveau avancé (AV)



Langage, langue luxembourgeoise, éveil aux langues et préparation aux langues d'alphabétisation

L'élève est capable d'/de

S'exprimer oralement en luxembourgeois

- mobiliser un répertoire élémentaire de mots et de formulations utilisés en classe ;
- s'exprimer de manière compréhensible en phrases simples sur des sujets familiers ;
- prendre part à des chants, comptines et jeux de rôles courts.
- raconter brièvement une expérience vécue en phrases simples, et en situant l'action dans le temps ou dans l'espace ;
- relier plusieurs énoncés courts à l'aide de quelques connecteurs simples (par exemple : et, puis).

Comprendre l'oral en luxembourgeois

- réagir de manière adéquate à une consigne courte en deux étapes ;
- identifier le thème principal ou une action importante dans un texte d'écoute préparé ;
- associer un répertoire de mots et d'expressions usuels utilisés en classe à des gestes, images ou objets ;
- exprimer une appréciation simple à propos d'un texte entendu.
- repérer deux ou trois détails significatifs dans un texte d'écoute préparé (par exemple : personnages, lieu, objet) ;
- décrire brièvement un personnage ou une scène d'un texte d'écoute préparé ;
- distinguer si une situation est réelle ou imaginaire.

Conscience phonologique

- segmenter un mot familier en syllabes ;
- identifier si des mots riment ;
- identifier le son initial d'un mot.
- proposer plusieurs mots qui riment avec un mot donné ;
- regrouper des mots selon un critère phonologique (même son initial, même rime, même nombre de syllabes) ;
- manipuler des sons à l'oral dans des jeux (par exemple : ajouter, enlever ou remplacer une syllabe).

Éveil aux langues

- prendre part à une comptine ou une chanson dans différentes langues en répétant le refrain ;
- jouer avec des mots de différentes langues (réels ou inventés) en explorant leurs sonorités, rythmes ou significations ;
- utiliser des formules sociales simples au moment opportun (par exemple : bonjour, merci, au revoir).
- combiner des mots ou expressions connus en français et en allemand pour former une petite phrase signifiante ;
- adapter une comptine apprise en y introduisant une variation en français et en allemand (mot ou expression) ;
- identifier des ressemblances ou des différences entre les langues utilisées dans la classe (sons, mots, intonations).

Préparation aux langues d'alphabétisation

- nommer plusieurs correspondances lettres-sons fréquentes dans la langue d'alphabétisation ;
- distinguer visuellement une lettre, un chiffre ou un dessin sur un support imprimé (par exemple : affiche, livre, panneau) ;
- reconnaître le sens de lecture/écriture (de gauche à droite, de haut en bas) sur un support imprimé ;
- reconnaître son prénom parmi d'autres mots ;
- coordonner ses gestes et développer la précision nécessaire aux premiers gestes d'écriture.
- associer des lettres à leurs sons dans la langue d'alphabétisation ;
- identifier les lettres de son prénom dans d'autres mots (par exemple : cartes de mots, titres d'un album, affiches) ;
- utiliser ses connaissances sur les lettres et sons pour reconnaître un mot familier dans un texte.





Mathématiques

L'élève est capable d'/de

Nombres et opérations

- utiliser et organiser les mots-nombres de 0 à 100 dans leur fonction cardinale et ordinale ;
- représenter et décomposer les nombres jusqu'à 100 sous forme de dizaines et d'unités ;
- effectuer des additions et des soustractions en dépassant la dizaine ;
- résoudre des multiplications en mobilisant le répertoire $2 \times$, $5 \times$, $10 \times$;
- appliquer la commutativité de l'addition et de la multiplication pour reformuler et vérifier un calcul ;
- comparer et évaluer différentes procédures de calcul selon leur efficacité ;
- estimer et anticiper un résultat lors de la détermination de quantités ou de calculs simples.

Grandeurs et mesures

- mesurer et comparer des grandeurs à l'aide d'instruments et d'unités conventionnels (longueur, masse, capacité, monnaie, temps) ;
- estimer si un objet du quotidien ou du matériel didactique correspond à une unité de base (1 m, 1 €, 1 kg, 1 l) ;
- lire les heures entières et les demi-heures sur une horloge analogique et numérique ;
- nommer et ordonner les jours de la semaine et associer des événements à des repères temporels (jour/huit, semaine, mois, saisons).
- résoudre un calcul d'addition et de soustraction de grandeurs avec des unités identiques (kg, l, m, €, h) ;
- situer un événement dans un calendrier ;
- estimer une grandeur (longueur, masse, capacité ou durée) à l'aide de repères connus et expliquer son raisonnement.

Espaces et formes

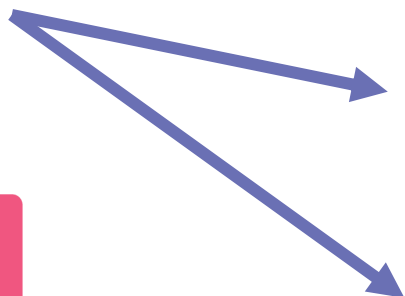
- manipuler, reconnaître et nommer les formes géométriques (carré, rectangle, triangle, cercle) et les solides (cube, parallélépipède, sphère) à partir de leurs propriétés ;
- reconnaître et justifier la relation entre le carré, le rectangle et le quadrilatère ;
- vérifier la symétrie d'une figure plane et illustrer ses observations.
- comparer qualitativement des aires ou des objets selon leur forme ou leur taille ;
- dessiner des figures planes sur quadrillage.

Données, fréquences et probabilités

- poser une question fermée et noter les réponses sous forme de traits ;
- lire et comparer des données dans des tableaux et des représentations graphiques (diagramme à barres, diagramme à colonnes) ;
- distinguer les concepts de « certain », « probable », « impossible » dans des situations familières.
- interpréter plusieurs représentations graphiques ;
- justifier une position sur une échelle de probabilité (par exemple : « certain / probable / impossible »).

Résolution de problèmes et pensée computationnelle

- construire une addition ou une soustraction à partir d'une image ou d'un problème concret ;
- identifier des régularités dans des motifs et les poursuivre ;
- décrire un itinéraire simple en utilisant des consignes spatiales (par exemple : à gauche, à droite, jusqu'à, vers).
- concevoir un itinéraire avec précision en mobilisant des consignes de direction et de déplacement.



Transversalité des apprentissages



7 champs thématiques transversaux

- Éducation à la santé physique, mentale et socio-émotionnelle
(bien-être, résilience, prévention des accidents et sécurité routière)
- Éducation sexuelle et affective
- Éducation au développement durable, à l'environnement et à la consommation responsable
- Éducation aux médias, au numérique et à l'intelligence artificielle
- Éducation à l'économie, aux finances et aux choix de vie
(finances, orientation, métiers)
- Éducation à la culture, aux arts et au patrimoine
- Éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits humains



Champs thématiques transversaux

Champ thématique	 2 Découverte et vécu quotidien	 3 Approfondissement et interdisciplinarité	 4 Engagement et regard critique
Éducation à la santé physique, mentale et socio-émotionnelle	Expression et régulation des émotions, coopération en groupe, habitudes de vie saine (sommeil, hygiène, activité physique), règles de base de sécurité routière (se déplacer à pied, traverser une rue)	Bien-être et résilience, hygiène de vie, prévention et sécurité au quotidien, circulation en vélo et comportements responsables dans l'espace public	Discussions structurées sur la santé, prévention des comportements à risque, choix de vie responsables, mobilité durable et sécurité routière comme enjeu citoyen
Éducation sexuelle et affective	Respect de soi et des autres, vocabulaire du corps, intimité et limites, savoir demander de l'aide en cas de besoin	Relations et amitiés, communication respectueuse, réflexion sur les stéréotypes de genre, principes de consentement adaptés à l'âge, respect de l'intimité	Changements liés à la puberté et au bien-être, égalité entre les genres, droits et responsabilités, consentement, ressources d'aide et prévention (information fiable)
Éducation à la culture, aux arts et au patrimoine	Découverte du patrimoine local et valorisation des langues de la classe	Mise en valeur des traditions et expressions artistiques	Productions artistiques multi-lingues et projets inter-disciplinaires
Éducation au développement durable, à l'environnement et à la consommation responsable	Premières notions de la nature, alimentation saine et respect de l'environnement	Approfondissement : écologie, ressources, consommation responsable	Réflexion critique sur les modes de consommation et l'empreinte écologique
Éducation à l'économie, aux finances et aux choix de vie	Découverte de la monnaie et de l'épargne par le jeu	Gestion d'un budget simple, découverte des métiers, droits et devoirs de consommateur	Gestion avancée des ressources et orientation scolaire et de vie, choix financiers responsables
Éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits humains	Participation à la vie démocratique de la classe, vie collective en classe, respect des règles et des différences	Participation active à la vie démocratique de la classe, engagement dans des projets collectifs, valorisation de la diversité	Participation active à la vie démocratique de l'école ou de la communauté
Éducation aux médias, au numérique et à l'intelligence artificielle	Premiers usages numériques de base (images, vidéos)	Construction d'une identité numérique consciente	Analyse critique des médias et découverte des enjeux liés à l'IA



À la ferme
Bonjour les animaux.



#LetzFarm





Alphabétisation en langue allemande <i>S'exprimer par écrit</i> - copier et écrire correctement des mots appris en classe ; (SO) - appliquer les règles élémentaires de l'orthographe et de la grammaire vues en classe. (AV) <i>Comprendre l'écrit</i> - lire des mots et des phrases simples de manière fluide ; (SO) - comprendre des textes courts et organisés autour d'une idée principale. (AV)	Langue luxembourgeoise <i>S'exprimer oralement</i> - s'exprimer librement en quelques phrases lors d'une conversation ou d'une présentation ; (SO) - exprimer sa pensée et ses sentiments de manière claire. (AV)
Mathématiques <i>Grandeurs et mesures</i> - estimer si un objet du quotidien ou du matériel didactique correspond à une unité de base (1 m, 1 €, 1 kg, 1 l) ; (SO) - estimer une grandeur (longueur, masse, capacité ou durée) à l'aide de repères connus et expliquer son raisonnement. (AV)	
Vie en commun et valeurs – Vie et société <i>L'humain, la nature et la technologie</i> - décrire comment certaines inventions facilitent la vie quotidienne ; (SO) - décrire comment certains objets techniques ont évolué au fil du temps et expliquer en quoi ces changements ont modifié la vie quotidienne. (AV)	
Éveil aux sciences, sciences humaines et naturelles <i>Nature et homme</i> - nommer et documenter les besoins vitaux (respirer, manger, boire, dormir) et quelques caractéristiques simples des êtres vivants ; (SO) - proposer une idée concrète à explorer pour répondre à une question simple et l'explorer à l'aide d'une activité ou d'une expérience. (AV)	



#LetzFarm



Champ thématique	 Découverte et vécu quotidien	 Approfondissement et interdisciplinarité	 Engagement et regard critique
Éducation à la santé physique, mentale et socio-émotionnelle			
Éducation sexuelle et affective			
Éducation à la culture, aux arts et au patrimoine			
Éducation au développement durable, à l'environnement et à la consommation responsable			
Éducation à l'économie, aux finances et aux choix de vie			
Éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits humains			
Éducation aux médias, au numérique et à l'intelligence artificielle			



Grilles horaires



2	Nombre annuel de leçons	Leçons dédiées aux thématiques transversales	Nombre moyen de leçons par semaine
Mathématiques	158		6
Alphabétisation en français ou en allemand, langues allemande et française, ouverture aux langues	162		10
Langue luxembourgeoise	36	13	1
Éveil aux sciences, sciences humaines et naturelles	96	12	3
Vie et société	72		2
Éveil à l'esthétique, à la création et à la culture, arts et musique	96	12	3
Expression corporelle, psychomotricité, sports et santé	108		3
Total	972 leçons	36 leçons	20 leçons

3	Nombre annuel de leçons	Leçons dédiées aux thématiques transversales	Nombre moyen de leçons par semaine
Mathématiques	174	6	5
Alphabétisation en français ou en allemand, langues allemande et française, ouverture aux langues	420	12	12
Langue luxembourgeoise	36		1
Éveil aux sciences, sciences humaines et naturelles	66	6	2
Vie et société	60	12	2
Éveil à l'esthétique, à la création et à la culture, arts et musique	108		3
Expression corporelle, psychomotricité, sports et santé	108		3
Total	972 leçons	36 leçons	28 leçons

4	Nombre annuel de leçons	Leçons dédiées aux thématiques transversales	Nombre moyen de leçons par semaine
Mathématiques	180		5
Alphabétisation en français ou en allemand, langues allemande et française, ouverture aux langues	432		12
Langue luxembourgeoise	36	6	1
Éveil aux sciences, sciences humaines et naturelles	162	6	3
Vie et société	60	12	2
Éveil à l'esthétique, à la création et à la culture, arts et musique	96	12	3
Expression corporelle, psychomotricité, sports et santé	72		2
Total	972 leçons	36 leçons	28 leçons



3

	Nombre annuel de leçons	Leçons dédiées aux thématiques transversales	Nombre moyen de leçons par semaine
Mathématiques	174	6	5
Alphabétisation en français ou en allemand, langues allemande et française, ouverture aux langues	420	12	12
Langue luxembourgeoise	36		1
Éveil aux sciences, sciences humaines et naturelles	66	6	2
Vie et société	60	12	2
Éveil à l'esthétique, à la création et à la culture, arts et musique	108		3
Expression corporelle, psychomotricité, sports et santé	108		3
Total	972 leçons	36 leçons	28 leçons





	Nombre annuel de leçons	Leçons dédiées aux thématiques transversales	Nombre moyen de leçons par semaine
Mathématiques	158		6
Alphabétisation en français ou en allemand, langues allemande et française, ouverture aux langues	162		10
Langue luxembourgeoise	36	13	1
Éveil aux sciences, sciences humaines et naturelles	96	12	3
Vie et société	72		2
Éveil à l'esthétique, à la création et à la culture, arts et musique	96	12	3
Expression corporelle, psychomotricité, sports et santé	108		3
Total	972 leçons	36 leçons	20 leçons

	Nombre annuel de leçons	Leçons dédiées aux thématiques transversales	Nombre moyen de leçons par semaine
Mathématiques	174	6	5
Alphabétisation en français ou en allemand, langues allemande et française, ouverture aux langues	420	12	12
Langue luxembourgeoise	36		1
Éveil aux sciences, sciences humaines et naturelles	66	6	2
Vie et société	60	12	2
Éveil à l'esthétique, à la création et à la culture, arts et musique	108		3
Expression corporelle, psychomotricité, sports et santé	108		3
Total	972 leçons	36 leçons	28 leçons

	Nombre annuel de leçons	Leçons dédiées aux thématiques transversales	Nombre moyen de leçons par semaine
Mathématiques	180		5
Alphabétisation en français ou en allemand, langues allemande et française, ouverture aux langues	432		12
Langue luxembourgeoise	36	6	1
Éveil aux sciences, sciences humaines et naturelles	162	6	3
Vie et société	60	12	2
Éveil à l'esthétique, à la création et à la culture, arts et musique	96	12	3
Expression corporelle, psychomotricité, sports et santé	72		2
Total	972 leçons	36 leçons	28 leçons





Bilans intermédiaires





LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale
de l'Enfance et de la Jeunesse

BILANS INTERMÉDIAIRES

du développement des compétences

CYCLE 3

Enseignement fondamental

Nom : _____

Prénom : _____

ÉDITION 2018





Plateforme numérique



Bienvenue sur la plateforme numérique, interactive et évolutive du Plan d'études de l'enseignement fondamental.

Le plan d'études permet à chaque élève de développer les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour apprendre tout au long de la vie et s'engager comme citoyen autonome et responsable. Organisé en six domaines de développement et d'apprentissage, il précise les finalités et définit des attendus progressifs pour chaque cycle: un niveau socle commun à tous et un niveau avancé permettant un approfondissement adapté aux besoins de chacun. Des champs thématiques transversaux renforcent les liens entre les domaines.

La plateforme met à disposition des contenus de référence. Les parents et les élèves y trouvent des éléments de compréhension. Les enseignants disposent d'exemples de tâches, de pistes pédagogiques et d'outils pour soutenir la mise en œuvre du curriculum.



Cycle 1



Cycle 2



Cycle 3



Cycle 4

Niveau socle

Manipuler et comparer des quantités jusqu'à 10 à l'aide de matériel ou d'images

Illustrations

L'élève construit et modifie des collections de 1 à 10 objets en manipulant du matériel (jetons, cubes, perles, etc.) pour illustrer une quantité donnée.

Exemple:

Il constitue une collection de 7 jetons à la demande, puis la transforme (ajouter/enlever) pour obtenir une nouvelle quantité.

L'élève associe une configuration d'objets (ou une image) à une quantité numérique donnée (mot-nombre ou chiffre écrit) jusqu'à 10.

Exemple:

Il montre la carte «4» quand il voit une image de 4 pommes, ou place 6 cubes en entendant le mot «six».

L'élève organise les objets manipulés en sous-groupes pertinents (p. ex. $5 = 2 + 3$) pour illustrer différentes décompositions d'une même quantité.

Exemple:

Il montre spontanément que 6 peut être composé de 3 et 3, ou de 4 et 2.

Ressources

Tâches
Exercices

Items

Initiatives
Compétitions
Défis

Niveau socle

Manipuler et comparer des quantités jusqu'à 10 à l'aide de matériel ou d'images

Illustrations

L'élève construit et modifie des collections de 1 à 10 objets en manipulant du matériel (jetons, cubes, perles, etc.) pour illustrer une quantité donnée.

Exemple

Il constitue une collection de 7 jetons à la demande, puis la transforme (ajouter/enlever) pour obtenir une nouvelle quantité.

L'élève associe une configuration d'objets (ou une image) à une quantité numérique donnée (mot-nombre ou chiffre écrit) jusqu'à 10.

Exemple

Il montre la carte «4» quand il voit une image de 4 pommes, ou place 6 cubes en entendant le mot «six».

L'élève organise les objets manipulés en sous-groupes pertinents (p. ex. $5 = 2 + 3$) pour illustrer différentes décompositions d'une même quantité.

Exemple

Il montre spontanément que 6 peut être composé de 3 et 3, ou de 4 et 2.

Ressources



Mathi, Lehrerhandbuch S. 115

Spielkarten aufräumen
(Erkundungen)



→ p. 115



Niveau socle

Utiliser et organiser les mots-nombres de 0 à 100 dans leur fonction cardinale et ordinale

Illustrations

L'élève récite correctement la suite des mots-nombres de 0 à 100, au moins jusqu'à 50, en respectant l'ordre.

Exemple:

Il dit «vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, trente,...» sans sauter ou inverser des nombres.

L'élève utilise correctement des mots-nombres ordinaux pour indiquer un rang ou une position (premier, cinquième, soixantième).

Exemple:

Il dit «Je suis le huitième dans la file» ou «On est le 23e jour du mois».

L'élève ordonne une série de mots-nombres (jusqu'à 100) et insère un nombre manquant dans la suite.

Exemple:

Il complète 57, 58, __, 60 ou ordonne les mots «soixante-dix, soixante-cinq, soixante-huit» correctement.

Ressources



Mathi, Schülerheft 1 S. 4 und 5

Zahlen in der Umwelt

→  p. 4, p. 5



Mathi, Schülerheft 2 S. 38 und 39

Ordnungszahlen

→  p. 38, p. 39



Mathi, Schülerheft 2 S. 35

Nachbarzahlen

→  p. 35

Niveau socle

Segmenter un mot familier en syllabes

Illustrations

L'élève tape dans les mains pour chaque syllabe d'un nom propre en accentuant les différentes syllabes.

Exemple:

L'élève segmente son prénom en syllabes: «Da-vid».

L'élève tape dans les mains (ou saute,...) pour chaque syllabe d'un mot familier et dit par la suite le nombre de syllabes dont le mot est composé.

Exemple:

L'élève tape deux fois dans les mains en disant «Au-to». Puis il dit: «Zwou Silben».

Ressources



Sila Heft 3 S. 8

Aktivität 3.7: Gräif an d'Këscht!
(Silben a Wierder zerleeën)



p. 8



Sila Heft 3 S. 9

Aktivität 3.8: Kanns du Silben
hopsen?



p. 9



Sila Heft 3 S. 6

Aktivität 3.5: Verstees du d'Sila
Silbesprooch? - Silben zu engem
Wuert zesummesetzen



p. 6

Niveau avancé

Décrire des changements saisonniers visibles chez des êtres vivants (plantes ou animaux)

☒ Illustrations

L'élève observe un arbre au fil des saisons.

 Exemple:

Il décrit que les feuilles tombent en automne et qu'elles repoussent au printemps.

L'élève décrit les comportements d'animaux selon la saison.

 Exemple:

Il explique que certains oiseaux partent loin quand l'hiver arrive pour retrouver la chaleur.

 Ressources

FuDo: Blätter

Was passiert im Winter mit den Blättern, die im Herbst zu Boden gefallen sind?



FuDo: Löwenzahn

Wie entwickelt sich der Löwenzahn?



Wir erleben die Jahreszeiten, Arbeitsmappe 2 S. 47 bis 50

Der Garten im Herbst/Der Garten im Winter



p. 47, p. 48,
p. 49, p. 50

Découvrez le nouveau Plan d'études de l'enseignement fondamental

Cette page vous permet d'accéder au document officiel et de vous informer sur les séances d'information sur le nouveau Plan d'études.

Télécharger le Plan d'études



Le document complet du Plan d'études est disponible au format PDF.
Consultez le document ici:

[Télécharger le Plan d'études ↓](#)

Séances d'information

Afin de soutenir la mise en œuvre du nouveau Plan d'études, des séances d'information sont organisées par la Direction générale de l'Enseignement fondamental et le SCRIPT, en collaboration avec l'IFEN.

[Inscription séances d'information ↗](#)

Partagez vos réflexions

Vous avez la possibilité de nous faire part de vos réflexions, remarques ou suggestions concernant le nouveau Plan d'études. Vous pouvez nous écrire directement par e-mail à curriculum@script.lu

Inscription à la newsletter

Inscrivez-vous à notre newsletter pour recevoir les actualités et les mises à jour concernant le nouveau Plan d'études de l'enseignement fondamental.

[Je m'inscris](#)



Implémentation



Entrée en vigueur du nouveau plan d'études

- Cycles 1 et 2 : Rentrée 2026-2027
- Cycles 3 et 4 : Rentrée 2027-2028



Réunions d'information sur le nouveau plan d'études

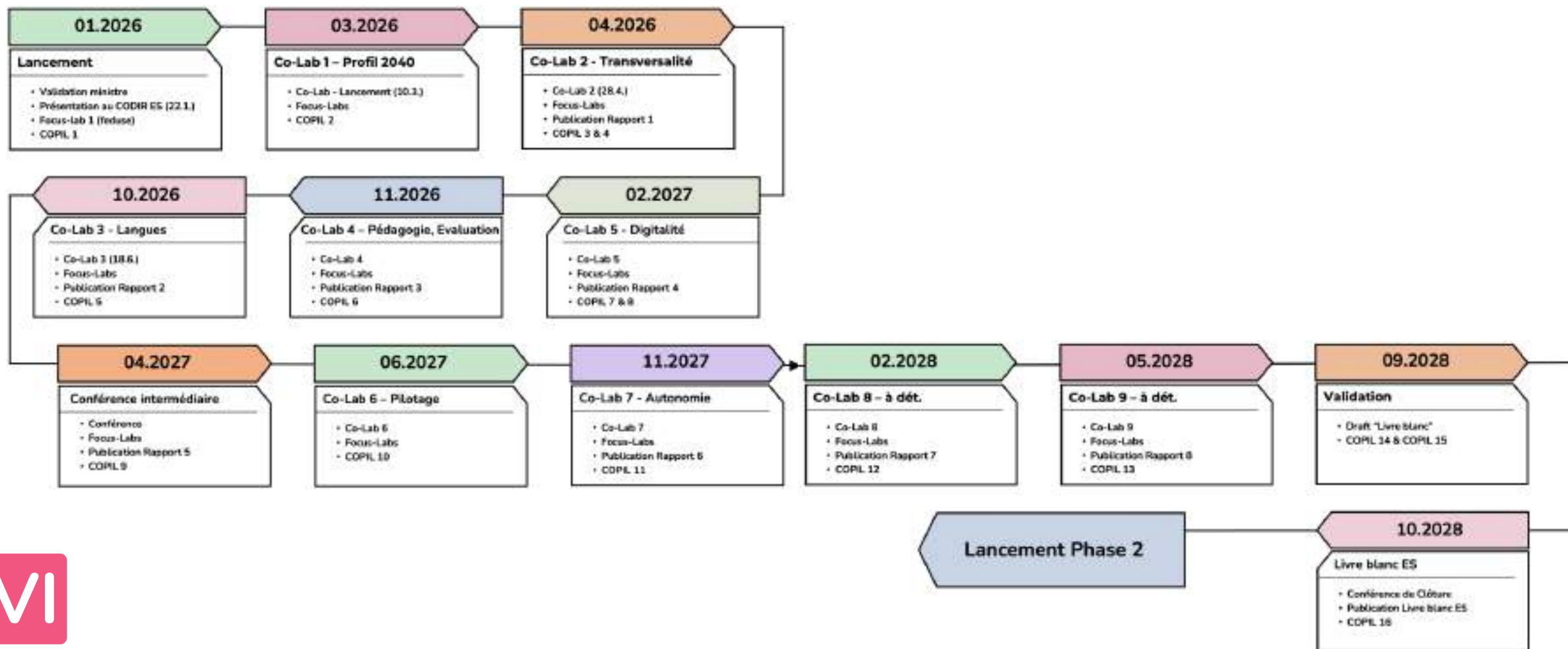


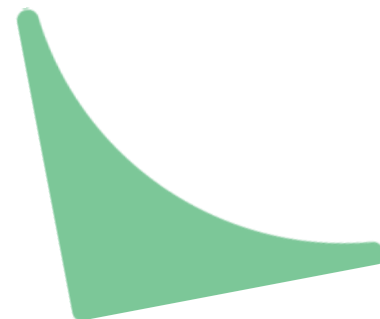


Perspective



Livre blanc pour l'enseignement secondaire







PLAN D'ÉTUDES

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Chambre des Députés

Commission de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

24 février 2026